

Extrait du livre de Jean-Louis Fournier  
Où on va papa ? Édition Stock 2008

« Mes enfants sont indatables. Mathieu est hors d'âge et Thomas doit avoir cent ans. Ce sont deux petits vieillards voûtés. Ils n'ont plus toute leur tête, mais ils sont gentils et affectueux. Mes enfants n'ont jamais connu leur âge. Thomas continue à mâchouiller un vieux nounours, il ne sait pas qu'il est vieux, personne ne le lui a dit. »





**L'accompagnement des personnes  
handicapées vieillissantes  
Accueil conjoint FAM/EHPAD  
Le 14 mars 2013 Pontivy  
Journée de formation CREAL Bretagne**



# Intervenant

 **Jean Yves YVEN**

*directeur de la résidence Le PENTY*

EHPAD et Accueil de jour pour malades d'Alzheimer.

Foyer d'accueil médicalisé pour personnes handicapées  
vieillissantes

# Présentation de l'association

*Les Amitiés d'Armor*



*Ensemble*  
dans la différence

# Une association du Finistère

L'association, à but non lucratif, vise à promouvoir et favoriser des œuvres et institutions à caractère social, médico-social, sanitaire et culturel.

-  EHPAD
-  Foyer d'Accueil Médicalisé
-  Centre d'Accueil de Jour TC
-  Foyers de Jeunes Travailleurs
-  Multi-accueil 0 à 6 ans
-  SSIAD Alzheimer (ESA)
-  Plateforme de Répit



# Des savoirs faire

## ✚ Différents modes d'intervention

- ✓ Accueil permanent en institution
- ✓ Accueil temporaire en institution
- ✓ Accueil de jour en institution
- ✓ Accueil d'urgence en institution
- ✓ Soutien à domicile (soins et portage de repas, plateforme de répit)

## ✚ A destination de plusieurs publics

- ✓ Personnes âgées autonomes ou dépendantes
- ✓ Personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- ✓ Personnes handicapées vieillissantes
- ✓ Personnes traumatisées crâniennes
- ✓ Jeunes de 18 à 30 ans
- ✓ Enfants de 0 à 6 ans
- ✓ Aidants familiaux de personnes atteintes de Maladie d'Alzheimer



# ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPES VIEILLISSANTES AUX AMITIÉS D'ARMOR

## 20 ANS



# Personnes handicapées vieillissantes aux Amitiés d'Armor

+ Une expérience développées au cours des 20 dernières années en :

+ Etablissement pour personnes âgées

+ Foyer d'accueil médicalisé

+ 1993, 1<sup>er</sup> accueil d'une personne handicapée de 46 ans à la maison de retraite

Le Stréat Hir  
au CONQUET

# Personnes handicapées vieillissantes aux Amitiés d'Armor

Date	Etablissement
1993-1997	5 PHV en EHPAD au Stréat Hir Le CONQUET
1997	Intégration éducatrice en EHPAD (Papillons Blanc°)
2002-2003	Aménagement des locaux au Stréat Hir
2003	Accueil 7 PHV en EHPAD Ker Eol BREST
2003	Ouverture du FAM PHV Le PENTY LANNILIS 10 places
2008	Rénovation et extension du PENTY 12 places
2010	Création d'un accueil de nuit de 2 places pour PHV cérébro lésés Ker Gwen BREST
2012	Création d'une unité d'accueil PHV à l'EHPAD ker Bleuniou à Gouesnou

# Le Penty à Lannilis

## + Capacité :

- ✓ **EHPAD** pour personnes atteintes de maladie d'Alzheimer (13 HP, 5 HT et 1 Urgence + 10 AJ)
- ✓ **FAM**: 12 personnes handicapées vieillissantes de 45 ans et plus sur orientation de la CDAPH

## + Nouvelle activité :

**Plateforme de répit et d'accompagnement**  
des aidants de malades Alzheimer

- ✓ Adossé sur l'accueil de jour (10 places)
- ✓ Un lieu d'accueil dédié : le Solarium
- ✓ Territoire Abers Iroise Lesneven : 49 communes



# La population accueillie au PENTY

## Le secteur Ehpad – Hébergement

- # Le Penty accueille une population très ciblée de patients atteints de maladie d'Alzheimer, de démence vasculaire ou d'autres démences neuro-dégénératives.
- # En 2012, nous avons réalisé **0** admission en hébergement permanent et environ **90** admissions en **hébergement temporaire**.
- # L'établissement héberge 13 personnes en hébergement permanent et 6 personne en hébergement temporaire.
- # Le GMP **861** (établi sur 16 personnes en mai 2012) témoigne non seulement de l'avancée en âge des résidents mais aussi l'avancée de la maladie. Il était validé à 797 en juin 2005, soit + 60 point en 7 ans.
- # Le Pathos Moyen Pondéré est de **199 en décembre 2010, pour 184 en 2008, soit une dégradation sensible de l'état de santé des personnes accueillies.**

# La population accueillie au PENTY

## Le secteur Ehpad – Accueil de jour

- ✦ Depuis le début de l'année 2012, nous avons pu noter une augmentation sensible du taux de remplissage tout au long de l'année, en particulier depuis le mois de juillet.
- ✦ Le GIR Moyen Pondéré est de 765. Le GMP a été évalué en présence de 17 usagers. En 2011 le GMP avait été réalisé sur une population de 15 personnes à 793.
- ✦ En 2012 :
  - ✦ 1 personne en GIR 1
  - ✦ 12 personnes en GIR 2
  - ✦ 1 personne en GIR 3
  - ✦ 3 personnes en GIR 4
- ✦ 44 personnes ont été accueillies à l'Accueil de Jour entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2012 dont 19 nouveaux usagers.

L'âge moyen est de 80 ans et 8 mois.

La durée moyenne de séjour est de 46 jours

# La population accueillie au PENTY

## Le secteur – FAM

- ✦ En 2012, accueil de 12 personnes, 0 décès et 0 arrivée
- ✦ Les résidents hébergés au Foyer d'Accueil Médicalisés présentent des pathologies très différentes : trisomie 21, maladie d'Alzheimer, syndrome de Little, psychose infantile, déficience intellectuelle avec hémiplégie surajoutée, traumatisme crânien, IMC.
- ✦ Cette hétérogénéité au sein du groupe nécessite de développer des accompagnements personnalisés effectués pour la partie accompagnement sociale par des éducatrices spécialisées.  
Du fait de l'évolution des pathologies, deux des personnes aujourd'hui hébergées nécessiteraient d'un accompagnement de type MAS.
- ✦ La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 57 ans.

# Les résidents du FAM

- + 3 femmes et 9 hommes
- + 57 ans et 4 mois de moyenne d'âge
- + Plus jeune: 48 ans
- + Plus âgé : 67 ans
- + 4 domiciles et 8 établissements
- + 5 ont travaillé en ESAT
- + 8 Tutelle et 4 famille

# LE PENTY : une équipe et des moyens

- ✚ Au 1<sup>ER</sup> septembre 2008, après intégration des postes acceptés suite à l'extension de capacité, les effectifs autorisés sont les suivants :
  - ✓ Hébergement permanent et temporaire (19 lits) : 18.03 ETP rattachés et 0.25 ETP extérieurs
  - ✓ Accueil de jour (10 places) : 3.65 ETP rattachés et 0.07 ETP extérieurs
  - ✓ Foyer d'Accueil Médicalisé (12 places) : 13.42 ETP rattachés et 0.19 ETP extérieurs
- Administratif : 1 directeur et 1 secrétaire
- Educatif/ accompagnement : 3 éducatrices, 3 AMP, 2 agents d'accompagnement.
- Hôtelier/hébergement : 1 responsable, 1 cuisinière, 7 agents hôtelier
- Soignant : 1 infirmière responsable, 2 médecins coordinateurs, 7 aides soignantes de jour et 6 aides soignantes de nuit , 2 infirmières, 1 ergothérapeute, 1 psychologue résident, 1 psychologue personnel.

44 salariés en CDI (35,10 ETP) pour 41 résidents /usagers

# Les bénévoles au PENTY

- ✚ A ce jour, 13 bénévoles interviennent de façon régulière au PENTY
- ✚ Interventions sur les 2 secteurs EHPAD et FAM
- ✚ Une dizaine d'activités régulières
  - ✓ Jardinage en serre thérapeutique
  - ✓ Causerie et chant en breton
  - ✓ Accompagnement extérieur
  - ✓ Chant, musique et dance
  - ✓ Tricot
  - ✓ Accompagnement religieux
  - ✓ Activités cuisine
  - ✓ Piscine pour le FAM

Les bénévoles souscrivent à la charte du bénévolat, ils sont en relation avec une professionnelle de l'équipe qui est chargée de faire le lien, ils sont associés à la réflexion des professionnels sur la maladie ou le handicap. Ils peuvent bénéficier du soutien de la psychologue .

# Foyer d'Accueil Médicalisé Le PENTY

- ✦ La résidence accueille à l'étage 12 personnes handicapées vieillissantes âgées de plus de 45 ans et plus orientées par la MDPH.
- ✦ Des lieux de vie adaptés et distinct de l'EHPAD favorisent l'accompagnement, les éducateurs spécialisés organisent la vie sociale en tenant compte des handicaps et des potentialités de chacun.
- ✦ Les soins d'hygiène et infirmier sont assurés par l'équipe soignantes : AS, IDE en coordination avec l'IDE responsable.
- ✦ Les projets individualisés des résidents sont coordonnés par l'équipe éducative : ES et ME en coordination avec IDE responsable
- ✦ Les activités individuelles ou en groupe, sont encadrées par l'équipe éducative, elles peuvent se dérouler avec l'EHPAD et AJ.
- ✦ Chaque résident bénéficie d'un accompagnement individualisé, établi et coordonné dans le cadre de la référence.

# Une journée type au FAM

- 6h30-9h30 : lever individualisé / Aide soignante
- 8h-11h : petit déjeuner en salle à manger ou en chambre/ AS ou AH
- 10h : départ journée : salon Dragibus / éducatrice
- 10h30- 11h45 : activités individuelles ou collectives, soins/ éducatrice, infirmière, ergothérapeute
- 12h-13h : repas salle à manger / éducatrice et AH
- 13h-14h30 : temps calme, sieste, en chambre/ AS éducatrice
- 14h-16h : activité individuelle ou collective en interne ou externe/ éducatrice, AMP
- 16h-16h30 : goûter en salle à manger ou salon Dragibus/ éducatrice
- 17h- 18h30 : activités individuelles au FAM EHPAD/éducatrice AMP
- 18h45-19h30 : repas en salle à manger/ AH et AS
- 19h45-23h30 : soirée, coucher et début de nuit / AS jour et nuit

# Recherche d'une cohabitation harmonieuse

- ✚ **La cohabitation avec les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer se réalise dans les conditions suivantes :**
- ✚ Différenciation des lieux de nuit et de vie : étage pour chaque population, salles à manger et salles d'activités différentes
- ✚ Différenciation dans l'accompagnement social, exclusivement réalisé par des éducateurs spécialisés pour les résidents du FAM. Activités de groupe diversifiées et développement accru des prises en charge individuelles

# Recherche d'une cohabitation harmonieuse

- Les activités de la vie quotidienne se déroulent sur des espaces dédiés à chaque population avec des professionnels qui interviennent de façon transversale.

***Ex : Les aides soignantes peuvent sur le même horaire intervenir auprès d'un résident de l'EHPAD ou du FAM***

- Les activités à caractère social sont souvent partagées. Ce sont les résidents du FAM qui participent volontairement à des activités ponctuelles organisées par les professionnels de l'établissement ou par des bénévoles (chants, dance, spectacles, tricots, jardinage, sorties communes, etc.).

***Ex : Des activités régulières sont aussi partagées le mardi et vendredi après midi, quelques résidents du FAM et de l'EHPAD se retrouvent au Solarium pour des activités relaxantes***

# Recherche d'une cohabitation harmonieuse

- ✚ La cohabitation harmonieuse de ces deux populations spécifiques devient possible par une organisation transversale des deux structures qui a permis un transfert de compétences entre les différents professionnels de l'équipe pluridisciplinaire



# Un projet spécifique : développement d'une double expertise

- ✚ Le projet du PENTY est en tout point spécifique, c'est pour cela que l'établissement peut s'appuyer sur une double expertise en matière d'accompagnement de personnes malades d'Alzheimer et de personnes handicapées vieillissantes.
- ✚ Cette expertise s'établit sur les compétences d'une équipe pluridisciplinaire et sur une organisation transversales des compétences et des moyens entre les secteurs EHPAD et FAM

# Un projet spécifique : développement d'une double expertise

✚ Au-delà de la spécificité des publics accueillis et de leur cohabitation, c'est bien le système de travail coopératif qui a permis et développé notre expertise.

Ce système d'organisation est constitutif à la nature du PENTY de part :

- ✓ sa petite capacité d'accueil (31 résidents + 10 places en accueil de jour)
- ✓ la multiplicité des modes d'accueil et d'accompagnement : permanent, temporaire, urgence, accueil de jour, plateforme de répit.
- ✓ la mixité des profils professionnels entre les soignants et les accompagnants
- ✓ la petite taille de l'équipe qui induit les coopérations professionnelles et renforce la pluridisciplinarité.

# Un projet spécifique : développement d'une double expertise

- ✚ De ce fait, les deux publics bénéficient des compétences d'une équipe doublement experte au niveau du grand âge et de la dépendance ainsi que de la désorientation et des troubles du comportement.
- ✚ Les professionnels évoluent dans un champ d'expertise complexe et usant, mais qui offre différentes situations d'exercice et qui, de ce fait, apporte de la diversité et atténue cette usure grâce à l'expertise développée.

# Le projet individualisé

- + Le PENTY est un lieu de vie
- + Le projet individualisé couvre un double enjeu :
  - ✓ L'accompagnement
  - ✓ L'adaptation à l'environnement

Pour atteindre cet objectif, il est primordiale de **garder une continuité dans l'accompagnement** entre :

- Le projet d'accompagnement médico-social ou projet de vie et
- Le projet de soin

# Le projet individualisé

- ✚ **Le rôle des professionnels est de définir et d'aménager pour le mieux cet espace de vie individuel et collectif.**

*Ceci est d'autant plus important pour des personnes qui ont perdu ou sont en perte de repères, l'aménagement du temps ou/et de l'espace peut apporter des solutions à des situations qui peuvent être très angoissantes.*

Prenons quelques exemples :

- ✓ ne pas contrarier les rituels
- ✓ aménager les heures de lever ou de coucher
- ✓ organiser les repas dans d'autres lieux que la salle à manger
- ✓ informer et communiquer par affichages
- ✓ aménager des espaces de repos
- ✓ ne pas entraver les mouvements dans un espace sécurisé de jour comme de nuit

# Le projet de soin

- ✚ Le suivi des soins fait partie du rôle des IDE sous la responsabilité des médecins coordonnateurs de l'EHPAD et du FAM. Nous faisons ici référence aux différents contrôles, examen et suivi effectués pour l'ensemble des résidents EHPAD et FAM
- ✚ La prévention s'appuie sur un état de vigilance permanent ce qui permet de prévenir et d'éviter les hospitalisations
- ✚ Cette vigilance s'appuie sur des outils et des procédures communes aux deux établissements, le logiciel de soin OSIRIS et les documents et procédures de soins communes.

# Le projet de la fin de vie

- ✚ Comme l'ensemble des structures de l'association, le FAM pour personnes handicapées vieillissante accompagne les résidents jusqu'à la fin de leur vie. En cela, il se rapproche des projets menés dans les EHPAD. Les compétences et l'expérience de l'équipe pluridisciplinaire permet de mener ces accompagnements de fin de vie au sein de l'établissement, ceci est un facteur de réassurance pour les résidents et leur famille.
- ✚ C'est un sujet qui n'est pas exclu de la vie de l'établissement. Il est vécu par les résidents du FAM qui constatent et questionnent les décès de l'EHPAD.

# Synthèse

- ✚ Un projet qui répond aux besoins de 2 populations spécifiques, grâce à :
  - ✓ Une organisation coopérative de compétences
  - ✓ Développement de solidarité professionnelle
  - ✓ Un environnement adapté qui favorise la cohabitation et préserve les spécificités
  - ✓ Un établissement de petite taille qui favorise la communication et la sécurité

# Synthèse

- ✚ Un projet qui révèle ses limites :
  - ✓ Une taille de gestion critique qui oblige à la mutualisation des moyens, mais qui peut être rapidement fragilisée.
  - ✓ Deux populations très « usantes » pour le personnel, ce qui nécessite une mobilisation constante.
  - ✓ Besoin d'adaptation permanente aux besoins des résidents, les repères professionnels sont très mobiles.
  - ✓ La formalisation de l'action est complexe car très mouvante.

# Synthèse

- ✚ Pour le moment ça marche :
  - ✓ Une évaluation externe qui le souligne.
  - ✓ Des familles qui disent leur satisfaction de voir cohabiter les deux populations.
  - ✓ Des professionnels qui apprécient de pouvoir intervenir auprès de deux publics.
  - ✓ De nombreuses collaborations avec le réseau des partenaires pour définir et améliorer l'accompagnement des personnes handicapées en institution.

Merci  
de votre  
attention

